

qu'elle aimait tendrement. Mais Jacques III était fils d'un monarque détesté, et de plus il était catholique : double raison pour qu'il fût rejeté. A la mort d'Anne, on alla chercher dans le Hanovre un prince allemand, âgé de cinquante-sept ans, *Georges*, qui pour toute recommandation avait sa qualité de protestant. *Georges I<sup>er</sup>* était arrière-petit-fils de Jacques I<sup>er</sup> par sa mère, *Sophie*, et par son aïeule, *Élisabeth Stuart*, femme de l'électeur palatin *Frédéric V*, un moment roi de Bohême en 1618. Depuis *Georges I<sup>er</sup>*, tous les souverains d'Angleterre ont été protestants.

**Le Royaume-Uni.** — L'Écosse avait les mêmes souverains que l'Angleterre, depuis qu'un de ses rois, Jacques VI, devenu Jacques I<sup>er</sup>, avait ceint la couronne anglaise en 1603. Mais elle avait conservé son gouvernement à part, ses lois, ses impôts et son Parlement. Cette autonomie prit fin en 1707, non sans une longue résistance, par la fusion du Parlement écossais avec le Parlement anglais. La principauté de Galles avait déjà été complètement assimilée à l'Angleterre sous Henri VIII, en 1534. Quant à l'Irlande, soumise d'ailleurs à un régime de fer à cause de sa noble obstination à garder sa foi catholique, elle devait conserver son Parlement particulier, où n'entraient que des protestants, jusqu'en 1800. Angleterre, Écosse, Irlande, principauté de Galles forment le *Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande*.

#### RÉSUMÉ

†  
*Richard Cromwell*, fils du Protecteur, est obligé d'abdiquer au bout d'un an (1658-1659), et le gouverneur d'Écosse, *Monk*, provoque, en 1660, le rappel du Stuart *Charles II*. Rétabli sans condition, *Charles II* froisse la nation, moins par son absence de dignité personnelle que par son mépris de l'honneur de l'Angleterre.

Le Parlement, de son côté, et avec lui la nation, se montrent d'une intolérance révoltante au point de vue religieux. Les presbytériens sont frappés par le *bill d'uniformité* (24 août 1662); les catholiques, après le *bill d'indulgence* (1672), le sont par le *bill du test*, par l'imposture homicide de Titus Oatès. On présente même contre le duc d'York, catholique, frère du roi, le *bill d'exclusion* (1681). Ce bill rejeté par les Lords, on forme le